

Le Pacte pour l'égalité et la diversité

Les Propositions

Propositions transversales

- Créer un ministère d'Etat chargé de la promotion de l'égalité et de la diversité.
- Inviter tous les ministères, toutes les administrations à souscrire à la charte de la diversité.
- Créer un intergroupe parlementaire pour la promotion de l'égalité et de la diversité à l'Assemblée et au Sénat.
- Mettre en place un statut de l'élu-e, limiter le cumul des mandats et leur renouvellement dans le temps, ce qui permettra d'ouvrir les fonctions électives à plus de citoyens, en favorisant l'égalité et la diversité.
- Créer un observatoire international sur la promotion de l'égalité et de la diversité.
- Accorder des avantages fiscaux aux entreprises signataires de la charte ou ayant obtenu le label diversité.
- Rendre possibles les class-actions, afin de favoriser la lutte collective contre les discriminations.
- Intégrer plus explicitement dans les programmes scolaires les problématiques liées à la diversité.
- Intégrer la lutte contre les discriminations dans la formation des enseignants.
- Fixer des contrats d'objectifs aux chaînes de télévision en matière de représentation de la diversité.
- Donner au « Défenseur des droits » des moyens suffisants et des pouvoirs effectifs, pour qu'il puisse traiter plus de plaintes liées aux discriminations, en renforçant notamment son service de promotion de l'égalité.
- Faire du 21 mars la Journée nationale de la diversité.

Sexisme

International

- Inscrire les droits des femmes et l'égalité des sexes comme priorité politique des actions internationales de la France.
- Favoriser toutes les politiques en faveur de l'égalité des sexes et des sexualités dans le monde, et particulièrement dans les pays qui connaissent des changements de régime politique suite aux chutes des dictatures.
- Défendre et promouvoir les droits des femmes dans les instances internationales, avec les autres acteurs et partenaires (IPPF, réseaux féministes et de lutte contre le sida, etc).
- Agir massivement en direction des adolescentes pour développer leur potentiel et défendre leur autonomie par l'accès à l'éducation et la formation professionnelle, aux services de santé et autres protections juridiques.
- Permettre un accès libre et gratuit aux services de planification familiale à toutes les filles et à toutes les femmes, où qu'elles soient, dont l'accès à la contraception et à l'avortement, en toute sécurité.
- Favoriser la lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel dans le monde du sport, au niveau européen et au niveau du CIO.
- Œuvrer au niveau européen pour l'adoption des lois les plus favorables dans le champ de la promotion de l'égalité, en fonction du mieux disant législatif.

Droit

- Appliquer les lois conformes à la Constitution qui permettent de favoriser réellement l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales dans les élections prud'homales et professionnelles, dans les conseils d'administration des sociétés anonymes, dans les élections des comités d'entreprise, dans les jurys de concours et instances de promotion de la fonction publique.
- Instituer la parité dans les instances de décision publique et politique dès les premières échéances électorales, et à tous les niveaux de représentation, ce qui implique de réviser la loi relative à l'élection des conseillers territoriaux, préjudiciable à la parité.
- Elever de façon importante le montant des pénalités financières des partis politiques qui ne respecteraient la règle de la parité.
- Pallier les écarts considérables existant entre les femmes et les hommes en matière de retraite.
- Rendre effectif le droit des femmes à vivre leur sexualité sans procréer, condition première de leur égalité avec les hommes. Ce droit est inscrit dans les conférences internationales depuis 1975 comme un droit fondamental vers l'égalité des sexes.
- Renforcer le droit à l'information pour permettre à chacune et chacun de s'approprier la démarche contraceptive, et de choisir la méthode qui lui convient le mieux en fonction de sa situation

personnelle, sociale et relationnelle, pour vivre une sexualité épanouie.

-Refuser la discrimination envers les personnes prostituées dans l'application des lois en matière de violences sexuelles, d'agression, de voies de fait et de harcèlement.

-Accorder le droit d'asile aux victimes de violences sexistes ou sexuelles, dont les femmes victimes du système prostitutionnel. Donner la possibilité aux femmes étrangères de divorcer ou de se séparer sans perdre leur droit au séjour en France.

-Supprimer la case « Mademoiselle » et remplacer la mention « nom de jeune fille » par « nom de naissance » dans tous les formulaires administratifs (impôts, allocations, banques, etc.).

Cohésion sociale

-Appliquer de véritables sanctions dissuasives aux inégalités salariales imputables à la discrimination en raison du sexe, et mettre en place les moyens d'investigation prévus par la loi sur ce sujet dans toutes les entreprises.

-Développer le service public d'accueil de la petite enfance notamment par la construction de crèches collectives, pour permettre l'égalité de carrière entre les femmes et les hommes.

-Développer un service de qualité et accessible à tous dans la prise en charge des personnes en situation de dépendance, qui ne repose pas sur la solidarité familiale et, de fait, sur les femmes.

-Faire en sorte que la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations envers les femmes se traduise par la mise en œuvre réelle des dispositifs existants et par l'affectation de moyens adaptés.

-Reconnaître le travail des associations féministes de terrain et leur accorder des financements pérennes pour qu'elles puissent mener des actions sur le long terme.

Culture, éducation

-Intégrer l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la formation de tous les personnels de l'éducation, dans les manuels scolaires et dans les programmes d'enseignement de la petite enfance à l'université ainsi que dans la littérature jeunesse

-Agir sur l'orientation scolaire pour favoriser la mixité des filières (scolaires et professionnelles) et faire reculer les préjugés liés au sexe et au genre qui limitent le choix des métiers, encore trop stéréotypés et ségrégués.

-Confier au CSA une mission renforcée de lutte contre le sexisme afin que les médias contribuent à donner une image moins stéréotypée des compétences et du potentiel des femmes et des hommes dans notre société.

-Renforcer l'offre de formation professionnelle sur la lutte contre le sexisme.

-Lancer une campagne d'information et sensibilisation sur le partage du travail domestique.

Santé

- Rendre effectif l'accès à la contraception et à l'IVG, comme soins de santé primaire, pour tous, sur l'ensemble du territoire dans le respect de la loi (gratuité pour les mineures).
- Prendre enfin en compte les inégalités de genre dans la lutte contre les IST/Vih sida.
- Développer l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires et auprès des jeunes non scolarisés.

Homophobie, transphobie

International

- Porter aux Nations Unies une résolution pour une dépénalisation universelle de l'homosexualité, et poursuivre le combat engagé contre les violences homophobes et transphobes à travers le monde.
- Poursuivre à l'OMS le combat engagé pour sortir le « transsexualisme » de la liste des maladies mentales, et engager le combat contre les thérapies « réparatrices », censées « guérir » les homosexuels.
- Poursuivre à l'UNESCO le combat engagé pour mettre en place des programmes culturels d'importance intégrant les questions LGBT (lesbiennes, gaies, bi et trans).
- Poursuivre le combat engagé à l'Organisation Internationale du Travail pour qu'une enquête internationale soit menée sur les discriminations concernant les personnes LGBT dans le monde du travail, et pour que des recommandations soient faites aux Etats-membres, aux représentats des patronats et des syndicats.
- Mobiliser les outils économiques dans la lutte contre l'homophobie et dans la lutte contre le sida, pour mieux orienter les financements, qu'il s'agisse des instances bilatérales ou multilatérales (AFD, Union européenne, OCDE, Banque mondiale, ONUSIDA, etc.)
- Favoriser la lutte contre l'homophobie dans le monde du sport au niveau européen et au niveau du CIO.
- Solliciter le programme Jeunesse des Nations Unies pour qu'il intègre les questions LGBT
- Assurer une liberté de circulation et d'installation des familles homoparentales au sein de l'Union Européenne.
- Intégrer dans la convention internationale des droits de l'enfant la question des enfants en famille homoparentales, qui eux aussi ont droit à une protection.

Droit

- Modifier l'article 1 de la constitution afin d'y inclure le refus de la discrimination à raison de l'orientation sexuelle, à côté du racisme, du sexisme, etc.
- Intégrer l'identité de genre parmi les critères de discrimination prohibés par la loi.
- Modifier la loi afin que les personnes trans' puissent obtenir des papiers d'identité, dans les conditions prévues par le Conseil de l'Europe.
- Améliorer le Pacs (signature en mairie, fiscalité égale pour couples homos et couples hétérosexuels, pacs signable sur tout le territoire, outre-mer compris, que le pacs soit pris en compte chaque fois qu'il est question de conjugalité dans le droit français).
- Ouvrir le mariage aux couples de même sexe.

- Ouvrir la filiation aux couples de même sexe, dans le cadre d'un projet de couple ou d'un projet de co-parentalité.
- Ouvrir l'accès à l'adoption conjointe aux couples de même sexe et permettre l'adoption plénière d'un enfant par ses parents sociaux.
- Ouvrir l'accès à la PMA (FIV/IAD) à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- Mettre en place un statut du beau-parent pour les familles recomposées (qu'elles soient homoparentales ou hétéroparentales).
- Mettre en place un plan de formation des magistrats sur les questions LGBT.
- Accorder le droit au séjour aux conjoints pacsés et à leurs enfants.
- Améliorer la prise en compte des questions LGBT pour les demandeurs d'asile

Cohésion sociale

- Renforcer le plan mis en place au ministère de l'intérieur pour lutter contre l'homophobie et la transphobie (formation des forces de l'ordre, mise en place de référents, campagnes de sensibilisation, etc.).
- Proposer un plan d'hébergement d'urgence pour les jeunes homos ou les jeunes trans exclus de leur famille.
- Former les travailleurs sociaux sur les questions LGBT.
- Renforcer le plan mis en place par la politique de la ville pour lutter contre l'homophobie dans les banlieues.
- Intégrer l'homophobie et la transphobie dans les missions ordinaires de l'ACSE.
- Poursuivre et renforcer le plan contre l'homophobie dans les sports.
- Renforcer le soutien aux associations LGBT.
- Sensibiliser les enfants, dès la maternelle, à la diversité des schémas familiaux et organiser la formation des enseignants pour ce faire.
- Transformer le congé de paternité en un congé d'accueil de l'enfant, ouvert à tous, sans discrimination liée au genre.
- Donner à tous les parents les mêmes droits eu égard à la parentalité : congé parental, jours de naissance, congé enfants malades ...

Culture, Education

- Créer un vaste plan de lutte contre l'homophobie et la transphobie par la culture.

- Soutenir la mise en place de l'Institut Arc-en-ciel, centre scientifique et culturel consacré aux questions LGBT
- Développer les études LGBT dans la recherche et dans l'enseignement supérieur en soutenant la création de laboratoires, de chaires, de bourses, etc.
- Soutenir la création d'un monument en mémoire des victimes de l'homophobie dans l'Histoire.
- Lutter contre l'homophobie à l'école et sensibiliser les enfants, dès la maternelle, à la diversité des schémas familiaux.
- Organiser la formation des enseignants à la lutte contre l'homophobie et les sensibiliser à l'existence des familles homoparentales sous leurs différentes formes.
- Renforcer l'offre de formation professionnelle sur la lutte contre les discriminations LGBT.
- Mettre en place un programme de soutien à la création de fictions sur les questions LGBT.

Santé

- Mettre en place un Plan National de Santé de qualité pour les personnes trans' puissent effectuer leur transition dans de bonnes conditions
- Mettre en place une politique anti-sida plus ambitieuse.
- Renforcer la formation initiale et continue des personnels de santé sur les questions LGBT.
- Mettre en place un plan de lutte contre le suicide des jeunes LGBT.

Handicap

International

- Soutenir les réseaux associatifs qui se battent dans tous les pays pour la prise en compte des handicaps.
- Appliquer la Convention Internationale des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en France et dans le monde.

Droit

- Garantir pleinement l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation de handicap (accès aux bureaux et dispositifs de vote, aux réunions publiques, aux tribunaux, etc.)
- Prendre en compte les spécificités des situations de handicap dans le droit commun, à chaque fois que c'est nécessaire.

Cohésion sociale

- Faire respecter impérativement le délai de mise en accessibilité de tous les bâtiments et transports existants au plus tard en 2015 (notamment par des incitations et sanctions financières).
- Créer une agence nationale de l'accessibilité universelle, chargée d'assurer la mise en accessibilité pour tous, et sur tout le territoire.
- Faciliter l'accès à l'emploi par des dispositifs incitatifs : adapter le poste de travail et les horaires, favoriser l'adaptation du temps partiel, favoriser le cumul salaire allocations, favoriser l'accès à la retraite anticipée.
- Revoir les dispositions relatives à l'emploi de la Loi du 11 février 2005 et favoriser par de nouvelles dispositions l'emploi des personnes lourdement handicapées.
- Créer le revenu d'existence personnel pour les personnes qui ne peuvent pas travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie : revenu d'existence d'un montant égal au moins au montant du SMIC brut, soumis à l'impôt et aux cotisations sociales, pour entrer dans un dispositif pleinement citoyen au lieu d'un dispositif d'assistance.
- Faciliter le fonctionnement administratif des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).
- Financer intégralement tous les moyens de compensation des conséquences du handicap.
- Reconnaître de vrais droits pour les familles et les proches qui apportent une aide régulière à leur enfant, à leur conjoint ou à tout autre membre de la famille.

Culture, éducation

- Adapter les programmes, les rythmes, les méthodes pédagogiques et les méthodes d'évaluation en fonction des capacités de chaque jeune en situation de handicap.
- Rendre effectif le rôle des équipes pluridisciplinaire et de la MDPH dans l'évaluation des besoins des enfants.
- Former les enseignants et l'ensemble des personnels d'établissement scolaire et universitaire à l'accueil et à l'accompagnement d'un jeune en situation de handicap.
- Développer le partenariat entre l'éducation nationale, les collectivités locales, les associations représentatives et les professionnels spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.
- Inscrire dans toutes les politiques concernant les loisirs, la cultures, les sports et les vacances un volet « accessibilité et handicap ».
- Assurer la présence des enfants handicapés dans les écoles de la République, assurer l'accessibilité des établissements.
- Développer une véritable politique publique d'accès au livre et au savoir pour les publics empêchés de lire, et tout particulièrement pour les personnes aveugles et amblyopes.
- Améliorer la qualité de l'enseignement du braille, seul système d'appropriation autonome du texte écrit pour les personnes aveugles.

Santé

- Assurer la présence en nombre suffisant de professionnels médicaux et paramédicaux dans les territoires pour la continuité du service public de santé pour tous.
- Rendre accessibles tous les cabinets médicaux et les lieux de soins ainsi que le matériel médical (tables de kiné, etc.).
- Garantir la gratuité des soins pour tous : suppression des franchises médicales, extension de la CMU à toutes les personnes ayant des ressources en dessous du seuil de pauvreté, diminution des frais des complémentaires de santé, etc.

Âge

International

- Créer un observatoire international sur la question de l'âge, pour favoriser le partage des bonnes pratiques concernant l'emploi des travailleurs âgés, les méthodes éducatives et les systèmes de formation professionnelle.
- Développer des liens et les échange entre les élèves des écoles françaises et ceux des écoles des pays voisins, et notamment des pays du bassin méditerranéen.
- Faciliter et développer les « années de césure » durant les études afin de favoriser les expériences à l'étranger.
- Autoriser les jeunes diplômés étrangers ayant suivi un cursus d'étude dans les établissements supérieurs français à exercer en France durant un nombre d'années au moins équivalent au temps qu'ils ont passé sur le territoire en étant étudiants.
- Continuer à développer les aides à la mobilité en Europe et dans le monde.

Droit

- Interdire les retraites chapeau.
- Reconnaître aux organisations de retraités le statut d'associations agréées.
- Renforcer la taxation des droits de succession afin d'assurer collectivement la perte d'autonomie.
- Supprimer la limite d'âge de 60 ans pour l'attribution de l'allocation adulte handicapé.
- Former les plus de 50 ans, au même titre que les autres salariés de l'entreprise, pour continuer de développer leur savoir-faire, sous peine de sanctions financières.
- Donner le droit à tous les travailleurs de bénéficier tous les 7 ans d'un « Bilan d'Etape de Vie Professionnelle » (check-up de santé, bilan des activités professionnelles, vérification des conditions de travail du salarié, compétences acquises, perspectives d'emploi dans le bassin économique, possibilité de mobilité interne, besoin de formation, etc.).
- Inscrire progressivement les politiques publiques de jeunesse dans le cadre du droit commun afin d'aller vers une reconnaissance des jeunes comme des citoyens à part entière.
- Remettre en cause la « familialisation de la jeunesse » en faisant de chaque jeune, responsable civilement et pénalement dès sa majorité, le titulaire direct de l'ensemble des droits sociaux, en redéployant notamment les aides à la famille.
- Mettre en place un droit de l'éducation et de la formation tout au long de la vie offrant à chacun un capital formation de vingt années gratuites, utilisable dans le cadre de la formation initiale, ou mobilisable ultérieurement, capital assorti, dès la majorité, du versement d'une allocation de formation d'un niveau au moins égal à celui des bourses de l'enseignement supérieur.

- Autoriser les jeunes diplômés étrangers ayant suivi un cursus d'étude dans les établissements supérieurs français à exercer durant un nombre d'années au moins équivalent au temps qu'ils ont passé sur le territoire en étant étudiants.
- Mettre en place un droit à l'expérience professionnelle dans le cadre d'une obligation éducative de la collectivité, permettant à tout jeune qui en ferait la demande de bénéficier de l'accompagnement du service public de l'Orientatation et de l'Information, afin d'accéder à un emploi adapté à sa compétence et rémunéré dans les conditions de droit commun.
- Mettre en place par la collectivité un accompagnement éducatif et social adapté, pour les jeunes sortant du système éducatif, et qui ne sont pas encore en situation d'occuper un emploi. Cette période sera considérée comme une période de «formation», et à ce titre ouvrira au jeune le bénéfice de l'allocation de formation.
- Mettre en place une attestation de contrôle d'identité afin de lutter contre les contrôles au faciès qui touchent souvent les jeunes.
- Créer les conditions d'une présence plus importante des jeunes et d'une pluralité de citoyens dans les lieux qui structurent notre démocratie.
- Garantir un droit à la vérité des origines tout en protégeant la stabilité du lien avec celui ou ceux qui élèvent l'enfant, même s'ils ne sont pas les parents biologiques

Cohésion sociale

- Subventionner la formation des plus de 50 ans dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Créer une allocation spéciale de retraite complémentaire pour les personnes qui n'ont pas de retraite à taux plein, victimes de la politique de chômage de masse.
- Réformer la formation professionnelle continue pour une plus grande efficacité, en mettant l'accent sur les personnes les moins qualifiées, et en particulier les 150 000 jeunes sortant du système éducatif sans diplôme chaque année.
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle en encourageant des initiatives locales telles que le partage maison de retraite / crèche ou école maternelle, l'organisation de soutien scolaire des plus jeunes par les anciens, etc.
- Mettre en place un véritable service public de l'orientation et de l'information donnant accès à des bilans de compétences gratuits et pouvant accompagner vers un accès à l'emploi en renforçant les liens avec les acteurs clés (Pôle Emploi, centres de formation, tissu économique local)
- Lutter contre les emplois déguisés sous forme de stage en renforçant les contrôles de l'inspection du travail vis-à-vis des employeurs qui prennent continuellement des stagiaires pour occuper un même poste.
- Accroître le nombre de logements en résidence universitaire et développer de nouvelles solutions intergénérationnelles d'hébergement.
- Améliorer les modes de tarification dans les restaurants universitaires pour permettre aux étudiants de consommer chaque jour un repas complet et équilibré à prix fixe et réaffirmer la vocation sociale

de la restauration universitaire.

-Promouvoir l'engagement en consolidant notamment le développement du service civique volontaire et en soutenant le développement des associations de jeunes

Culture-Education

-Lancer des campagnes publiques pour changer l'image du vieillissement, et lutter contre le « jeunisme consumériste »

-Promouvoir la coéducation, la coopération éducative de tous les acteurs tout en garantissant la place et les droits des parents, des enfants et des jeunes.

-Repenser l'enseignement des langues dans les écoles et dans les établissements supérieurs notamment en renforçant la pratique de l'expression orale par petits groupes.

-Réactualiser les programmes scolaires pour qu'ils tiennent davantage compte de l'évolution et de la diversité de la société française actuelle, et offrir la possibilité de renforcer la connaissance des spécificités locales et régionales de son territoire

-Rapprocher les grandes écoles et les universités pour aligner vers le haut la qualité de service et généraliser les bonnes pratiques.

-Développer l'enseignement par alternance, l'apprentissage et faire en sorte que chaque diplôme puisse s'inscrire dans une perspective d'insertion sur le marché de l'emploi.

-Faciliter l'obtention de prêt étudiant à taux zéro garanti à 100% par l'Etat, que l'étudiant pourrait rembourser une fois devenu salarié, avec des échéances modulables selon ses revenus.

-Réduire les inégalités ou obstacles relatifs à l'accès aux offres culturelles et aux pratiques artistiques des jeunes

-Reconnaître, qualifier et valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes.

-Donner aux jeunes, dans le cadre de la formation initiale, des capacités d'autonomie et de critique face à l'abondance des images et des écrans.

-Soutenir les établissements d'éducation prioritaire, en permettant une évolution des méthodes de travail et des obligations de service tout en offrant des rémunérations plus attractives aux professionnels oeuvrant dans ces établissements

Santé

-Mettre fin aux discriminations tarifaires pratiquées par les complémentaires-santé.

-Supprimer les limites d'âge qui sont imposées pour siéger dans les conseils d'administration des mutuelles.

-Repenser la médecine préventive universitaire comme lieu référence d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de soins.

-Faire évoluer le traitement public des drogues, notamment en milieu festif, dans un cadre plus

global de promotion de la santé et de gestion des conduites à risques incluant la consommation d'alcool et de tabac, la sécurité routière, les infections sexuellement transmissibles, les risques auditifs

-Repenser l'organisation et le choix des formateurs participant à l'éducation sexuelle dans les collèges et lycées tout en renforçant la fréquence tout au long du cursus scolaire.

Origines

International

- Mettre fin aux pratiques coutumières constituant la Françafrique.
- Renforcer les politiques de coopération équitable.

Droit

- Modifier la Constitution afin de reconnaître la diversité et de permettre la ratification de la Charte européenne des langues régionales.
- Elargir l'usage des statistiques de la diversité, déjà mises en oeuvre par le CSA par exemple, à la lutte contre les discriminations tous domaines confondus.
- Modifier le code des marchés publics afin que l'on puisse conditionner les aides publiques et les marchés publics à la mise en place de mesures accrues en faveur de la diversité et de l'égalité.
- Instituer les attestations de contrôle d'identité pour limiter le « délit de faciès ».
- Faire appliquer de manière stricte la loi SRU, et durcir les pénalités.
- Intégrer l'adresse parmi les critères de discriminations prohibés par la loi.
- Ouvrir aux travailleurs étrangers les emplois publics qui leur sont actuellement interdits.
- Régulariser les travailleurs sans-papiers.
- Accorder le droit de vote aux résidents non-communautaires.
- Abolir les quotas d'expulsions en matière d'immigration.

Cohésion sociale

- Créer un Conseil national des élus de la diversité.
- Créer un fonds national de soutien à la lutte contre le racisme.
- Intégrer au bilan social des entreprises un bilan de la diversité.
- Imposer la prise en compte de la diversité dans la notation des entreprises.
- Créer un fond public d'investissement dédié aux entreprises des ZUS.
- Intégrer dans tous les programmes immobiliers au moins 25% de logements sociaux.
- Créer un corps d'inspecteurs du logement.

-Rapprocher la police des citoyens (organisation de rencontres régulières, meilleure formation à la déontologie, etc.)

-Renforcer le soutien aux associations issues de la diversité.

Culture, Education

-Lutter contre l'apartheid scolaire.

-Enseigner la diversité culturelle à l'école.

-Promouvoir dans la recherche et dans l'enseignement supérieur les études post-coloniales, les chaires diversité et les programmes diversité.

-Favoriser l'apprentissage des langues dites régionales.

-Créer un Institut des mondes noirs sur le modèle de l'Institut du Monde Arabe.

-Créer un musée national de l'esclavage.

-Créer une école française d'archéologie en Afrique noire, sur le modèle de l'école française d'Athènes ou du Caire.

-Renforcer les programmes de soutien à la création de fictions sur la diversité culturelle

Santé

-Renforcer les campagnes de prévention sida auprès des populations les plus touchées, notamment les populations originaires d'Afrique et des DOM-TOM.

-Mettre en place un plan de lutte contre saturnisme et contre la drépanocytose.